

1. Record Nr.	UNINA9910140122503321
Autore	Jean-Matthias Fleury (dir.)
Titolo	Leibniz et le principe de raison : enjeux théoriques et pratiques
Pubbl/distr/stampa	Collège de France, 2014 [Place of publication not identified], : Collège de France, 2014
ISBN	9782722603400 2722603403
Descrizione fisica	1 online resource (50 pages)
Collana	Philosophie de la Connaissance
Soggetti	Philosophy & Religion Philosophy
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph
Sommario/riassunto	Rien dans notre monde ne peut se produire, nous dit Leibniz, s'il ne se trouve une raison suffisante permettant de l'expliquer. Indissociablement logique et épistémologique, ce principe affirme que tout ce que nous pouvons dire de vrai à propos de notre monde doit, au moins en droit, pouvoir être justifié par une raison, et que toutes nos connaissances reposent donc sur la possibilité de telles justifications. En posant que rien ne permet de prouver que notre monde est a priori mystérieux, il nous invite à chercher à le connaître de la manière la plus précise et la plus rigoureuse possible. Cet optimisme épistémique a longtemps été associé à une sorte de cartésianisme triomphant et dominateur, tributaire d'une vision du monde dans laquelle l'homme pouvait encore nourrir l'illusion de devenir un jour maître et possesseur de la nature, grâce à l'application systématique de ses connaissances. Le principe de raison suffisante devrait ainsi être compris comme une tentative, évidemment vouée à l'échec, d'ajuster la diversité, la complexité et les contradictions du monde à cet outil ô combien limité, imparfait et inapproprié que serait la raison humaine. Les trois textes qui suivent tendent tous à montrer, à partir de questionnements spécifiques, qu'une lecture de ce genre repose sur des présupposés profondément dogmatiques, et ce, même

si elle est devenue, au fil du temps, tellement évidente aux yeux de la plupart des commentateurs qu'elle constitue une sorte de présupposé partagé aussi bien par les détracteurs de Leibniz que par ceux qui reconnaissent son héritage rationaliste. À rebours de la figure inquisitoriale esquissée de lui par Heidegger, Leibniz n'a cessé d'insister sur toutes les procédures permettant, en l'absence de raisons pleinement suffisantes, d'étayer nos connaissances sur des raisons partielles, conjecturales ou hypothétiques, sans que cela doive nous conduire, évidemment, à en rabattre le moins du monde sur notre conception ordinaire de la vérité...

---